



communiqué

Date **Le 29 septembre 1994**

N° 188

Pour publication

M. OUELLET EXPOSE LES PRIORITÉS DU CANADA EN VUE DE LA RÉFORME DES NATIONS UNIES

Dans son allocution à la 49^e Assemblée générale annuelle des Nations Unies, le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a exhorté aujourd'hui la communauté internationale à donner à l'ONU les outils et les pouvoirs lui permettant d'accomplir son mandat dans le monde.

«Au moment où nous célébrons le 50^e anniversaire de l'ONU, nous devons la doter de méthodes de gestion modernes et flexibles, afin qu'elle puisse répondre plus efficacement aux exigences de notre époque», a déclaré M. Ouellet.

Dans son discours, M. Ouellet a énoncé cinq grandes priorités que le gouvernement du Canada entend poursuivre vigoureusement en vue de la réforme de l'ONU :

Renforcer la capacité d'action préventive du système onusien :

M. Ouellet a préconisé que les membres du Conseil de sécurité examinent au cours de réunions régulières au sommet l'évolution des menaces à la paix et à la sécurité. Il a par ailleurs exhorté le Conseil économique et social (ECOSOC) à tenir périodiquement des audiences publiques dans le but de déceler les causes économiques et sociales de nombreux conflits, et d'y faire face. M. Ouellet a ajouté que toute stratégie de prévention des conflits armés devait être assortie de mesures de désarmement concrètes.

Revoir les activités de l'ONU dans les domaines social et économique :

M. Ouellet a recommandé que l'on repense et que l'on réforme le rôle et le mandat de toutes les institutions de Bretton Woods, et que l'on se penche sur la nécessité de réduire les dédoublements.

Renforcer la capacité d'intervention rapide des Nations Unies :

M. Ouellet a annoncé que le Canada étudierait minutieusement, en se fondant sur les conseils d'experts du monde entier, la proposition visant à créer une force permanente de l'ONU. Il a aussi annoncé l'ouverture prochaine, dans l'ancienne base militaire de Cornwallis, en Nouvelle-Écosse, d'un centre voué à la recherche et à la formation en matière de maintien de la paix.